



ELECTION PRESIDENTIELLE 22 AVRIL - 6 MAI 2007

*Grâce à votre action,  
tout devient possible !*



2007

## **LES PROPOSITIONS DE NICOLAS SARKOZY EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES**

### **1 Première priorité : améliorer la solidarité envers les seniors les plus pauvres**

- poursuivre l'amélioration du **régime des retraites agricoles** ;
- revaloriser les retraites de certaines professions ou catégories de personnes : femmes, parents au foyer, artisans, commerçants ;
- **revaloriser le minimum** vieillesse de 27% ;
- augmenter le **taux des pensions de réversion de 54 à 60%**, et même plus pour les épouses d'artisans, de commerçants et d'agriculteurs qui ont généralement travaillé, même si elles n'ont pas cotisé ;
- pouvoir **améliorer sa retraite en choisissant le moment de son départ en retraite**.

### **2 Garantir l'avenir et l'équité du système de retraite par répartition**

- conserver et conforter la loi de 2003 sur les retraites, car elle permet de sauver la retraite par répartition ;
- réformer les régimes spéciaux de retraite « dans un souci de justice et d'équité ».

### **3 Inciter les seniors à rester actifs et insérés dans la société, et valoriser les solidarités intergénérationnelles**

- encourager la pratique du sport par les seniors ;
- inciter les parents et les grands-parents à aider financièrement leurs enfants et leurs petits enfants grâce à la **suppression des droits de donations et de successions** ;
- encourager les seniors à rester actifs (avantages fiscaux s'ils ont des activités d'intérêt général par exemple) ;
- intégrer les ascendants à charge qui vivent chez leurs enfants dans le quotient familial (pas seulement pour les invalides).

### **4 Retarder le vieillissement**

- accélérer la recherche sur les cellules souches adultes (qui ouvrent des perspectives thérapeutiques intéressantes pour le traitement notamment des maladies d'Alzheimer ou de Parkinson) ;
- développer une politique de prévention, en encourageant les consultations préventives et les examens de dépistage précoce et en triplant en cinq ans le budget consacré aux politiques de prévention (qui intéressent aussi les personnes âgées : Alzheimer, cancer du sein, ostéoporose) ;
- **engager un plan de recherche et de prise en charge pour les maladies neurodégénératives (plan Alzheimer) sur le modèle du plan Cancer**.

IMPORTANT : Afin de responsabiliser les patients au coût de la santé, nous avons proposé d'introduire une franchise de soins, non remboursable par les assurances complémentaires, en prévoyant quelques exonérations en particulier pour les bénéficiaires du minimum vieillesse / ASPA.

### **5 Mettre en place une politique cohérente de prise en charge de la dépendance**

- créer une **cinquième branche de la protection sociale**, cogérée par la sécurité sociale et les départements, pour assurer une prise en charge coordonnée de la dépendance sur tout le territoire dans des conditions égales pour tous. Cette prise en charge devra privilégier **le maintien à domicile**. Elle devra veiller également à remédier aux manques de structures de prise en charge des personnes âgées dans les zones rurales ;
- créer un **droit au répit** pour les personnes s'occupant de personnes âgées dépendantes, en développant les structures d'accueil temporaire et l'emploi ponctuel de personnel médico-sociaux à domicile ;
- créer un **congé de solidarité familial rémunéré**, afin d'aider un proche à se consacrer à l'accompagnement d'une personne très âgée en fin de vie.